


ASBL Soli-Dons

Rapport d'activités 2020

2, Chaussée de Braine-le-Comte
1400 Nivelles
067/87 87 23

soli-dons@hotmail.com
projet.soli-dons@hotmail.com

 Soli-Dons ASBL - Nivelles

N'entreprise : 0696-995-379

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Objet et missions : rappel	3
3. Activités principales et partenaires.....	4
a) Identification des bénéficiaires	4
b) Collecte d'invendus.....	5
c) Constitution et distribution des colis alimentaires	5
d) Redistribution de surplus d'invendus	5
4. Notre équipe	6
5. L'impact de la Covid	8
6. Réalisations de l'année 2020.....	10
a) Nouveaux partenariats	10
b) Actions entreprises.....	10
7. Notre activité en chiffres (année 2020).....	14
a) Impact environnemental.....	14
b) Impact social	17
8. Financements	19
9. Perspectives 2021	20
10. Remerciements	22
11. Quelques photos	23

1. Introduction

Cette année, marquée par la pandémie et la crise sanitaire, restera assurément dans les esprits.

Notre jeune ASBL a été impactée non seulement dans la mise en place de ses différents projets, dans son activité quotidienne mais aussi dans son développement : fermeture, répercussions sur les approvisionnements, adaptation de notre manière de travailler, arrêt de certaines activités de groupe qui nous sont chères.

Malgré cela, nous avons réussi à maintenir le cap et apporter une aide alimentaire à un nombre important de personnes et initier toutes une série de projets ayant comme point commun la lutte contre le gaspillage alimentaire et la pauvreté.

En 2020, nous avons récolté **126 tonnes** d'invendus qui ont pu être redistribués à un **nombre croissant de personnes dans le besoin**. Nous constatons en effet une augmentation des difficultés sociales et des situations de précarité (hausse de 40 % selon les CPAS), même dans le Brabant Wallon, avec l'arrivée d'un nouveau public en détresse : petits indépendants (coiffeuses, restauratrices, ...), familles monoparentales.

Ce rapport a pour objectif de vous donner un état des lieux de la situation de l'ASBL, de son évolution, des actions entreprises au cours de l'année écoulée mais aussi de vous présenter ses perspectives et ses défis.

2. Objet et missions : rappel

L'ASBL Soli-Dons a été créée le 1^{er} juin 2018. Son « **but principal est la lutte contre le gaspillage alimentaire** pour lequel elle se veut être un acteur et un opérateur de première ligne.

Dans ce cadre, elle participe à la **redistribution, à titre gratuit, de surplus alimentaires à des personnes en difficultés sociales**. Elle a donc un impact non négligeable sur la lutte contre la précarité.

Elle met en place des **ateliers de conservation des produits** remis et utilise pour ce faire toutes les techniques anciennes et modernes. Elle gère les apports importants de produits en développant des ateliers de transformation et de valorisation de ces derniers. Cette approche collective pourrait s'apparenter à celle de l'éducation permanente. Le soutien de bénévoles maîtrisant lesdites techniques est essentiel à cette dynamique.

Ses Statuts lui permettent également de mener à bien des **activités de formation, information, prévention, collaboration, soutien, organisation d'évènements, partenariat**, récolte de fonds ou des subsides, construction de toute structure, mise à disposition et prêt de tout matériel.

Elle pourra aussi effectuer, par elle-même ou par l'intermédiaire de tiers, toutes opérations généralement quelconques, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son but social ou en facilitant la réalisation.

Elle pourra s'intéresser par toutes les voies de droit dans toutes associations ayant un but analogue, similaire ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son but social.

3. Activités principales et partenaires

Note introductive : les chiffres relatifs à ces activités seront présentés dans un point spécifique (voir point 7)

a) Identification des bénéficiaires

« Soli-Dons » n'est pas une épicerie sociale ou un magasin social. Elle veut soutenir ponctuellement ses bénéficiaires en distribuant des colis alimentaires, essentiellement constitués de produits frais, et ce gratuitement pendant une période de 2 mois. Une fois cette période terminée, les bénéficiaires peuvent, selon leur situation financière, obtenir 20 colis alimentaires supplémentaires moyennant une contribution de 2€.

Contrairement à d'autres dispositifs d'aide existants, l'évaluation de « l'état de pauvreté » des bénéficiaires n'est pas réalisée au sein de l'ASBL. Celui-ci est déterminé par nos partenaires de première ligne avec lesquels nous avons une convention de partenariat. Ces derniers sont :

- CPAS de Nivelles
- CPAS de Seneffe
- CPAS de Genappe
- CPAS de Ittre (**nouveau partenariat 2020**)
- AMO TEMPO (Service d'Aide aux jeunes en Milieu Ouvert)
- Services d'accompagnements, La Cordée, L'Exception
- Village N°1
- Le Bric
- Le Goéland et Les 4 Vents (Maison d'accueil)
- Service de Santé Mentale de Nivelles

Afin d'identifier et de répondre au mieux aux besoins des personnes, les partenaires remplissent et nous envoient un document type intitulé « demande d'aide alimentaire ». Ce dernier reprend les informations que nous qualifierons d'essentielles pour remplir les colis.

b) Collecte d'invendus

Tous les matins (du lundi au samedi), nos chauffeurs vont chercher les invendus dans 6 enseignes de la grande distribution. Cette action est facilitée par l'intervention de la Banque Alimentaire Bruxelles-Brabant qui signe, avec ces enseignes, une convention de collaboration. Il s'agit de :

- Colruyt Waterloo
- Colruyt Nivelles (*nouveau partenariat 2020*)
- Colruyt Rixensart
- Carrefour Mont-Saint-Jean
- Aldi Nivelles
- Aldi Genappe

Une fois par mois, nous recevons également une palette de produits secs et surgelés de cette Banque. L'octroi de ces derniers est conditionné au paiement d'une cotisation dont l'importance varie en fonction du nombre de personnes aidées. Ils viennent souvent en appoint des produits frais ordinairement reçus.

c) Constitution et distribution des colis alimentaires

Une équipe, principalement constituée de personnes engagées dans un parcours d'insertion professionnelle par les CPAS (Article 60§7 de la Loi Organique) et de bénévoles, réceptionne la marchandise, la trie et la stocke. Elle confectionne ensuite les colis alimentaires, essentiellement avec des produits frais (fruits, légumes, pain, charcuterie, plats préparés, produits laitiers...).

Les colis sont distribués sur rendez-vous aux bénéficiaires dans nos locaux de Nivelles, du lundi au samedi.

d) Redistribution de surplus d'invendus

Le gaspillage alimentaire étant notre priorité, nous avons développé un réseau de partenaires de distribution que nous contactons en cas d'afflux massif d'invendus.

Il s'agit d'associations actives dans l'action sociale et l'aide alimentaire.

4. Notre équipe

L'équipe de Soli-Dons est composée de salariées, de personnes en insertion professionnelle, de bénévoles et de stagiaires.

De manière plus précise :

	Statut / type de contrat	Fonctions / tâches
L.A.	Coordinatrice bénévole	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonne l'équipe - S'assure du bon fonctionnement du service - Est responsable du recrutement et gère les salariés et les bénévoles - Est le relais entre la Maison d'accueil « les Quatre Vents » et Soli-Dons pour l'apport des besoins journaliers
D.M.	Employée	<ul style="list-style-type: none"> - Assure le suivi administratif - Est chargée de l'écolage des bénévoles et Art. 60 - Est chargée du respect des normes AFSCA - Aide à la distribution des colis dans les antennes de distribution.

Personnes en insertion professionnelle via le dispositif Art 60 § 7 de la Loi Organique des CPAS

Nom	CPAS	Début contrat	Fin contrat	Fonctions / tâches
H.B.	Nivelles	10/09/2018	9/03/2020	Chauffeur, convoyeur
A.M.	Seneffe	2/05/2019	02/05/2020	Réception et tri de la marchandise, confection des colis, distribution des colis, backup chauffeur
F.N.	Nivelles	15/04/2019	14/10/2020	Chauffeur, convoyeur
M.E.	Nivelles	18/03/2020	17/11/2020	Chauffeur, convoyeur
I.A.	Nivelles	9/07/2020	9/07/2021	Réception et tri de la marchandise, confection des colis, distribution des colis

N.D.	Seneffe	1/08/2020	1/08/2021	Chauffeur, convoyeur
I.C.	Ittre	7/09/2020	7/09/2021	Réception et tri de la marchandise, confection des colis, distribution des colis, backup chauffeur

« Soli-Dons » a pu bénéficier de l'aide de 7 **bénévoles** à différents moments de l'année pour renforcer l'équipe dans ses différentes tâches quotidiennes. Parmi eux, 2 bénévoles plus âgés ont dû interrompre leur mission dès le mois de mars pour des raisons de sécurité compte tenu du contexte sanitaire. De plus, depuis la création de l'ASBL, nous pouvons compter sur l'aide de B.K. qui effectue des heures de permanence pour la distribution des colis alimentaires pour les anciens hébergés de la maison d'accueil « les Quatre Vents ».

Cette diminution de nos ressources nous a amené à solliciter des bénéficiaires. Ces derniers sont donc venus agrandir notre équipe.

Des personnes issues de la maison d'accueil « les Quatre Vents » en manque de contacts sociaux et ayant exprimé leur volonté d'entrer dans une dynamique d'insertion sociale nous ont également rejoints.

Nous accueillons aussi de manière ponctuelle des stagiaires de l'Ecole Provinciale des Métiers de Nivelles.

5. L'impact de la Covid

Comme évoqué dans l'introduction, la crise Covid a bien évidemment impacté notre ASBL.

Comme beaucoup d'associations nous avons dû nous réinventer et adapter notre organisation. Les conséquences sur notre activité ont été heureusement limitées. En effet, malgré une interruption de 15 jours au début du premier confinement, nous avons pu continuer à distribuer les colis alimentaires durant toute l'année.

Nos autres activités demandant la réunion de personnes dans un local fermé autour d'une thématique n'ont pu se dérouler.

De manière plus détaillée

- **La collecte d'invendus** a été interrompue complètement du 13/3 au 25/3 les enseignes ne nous autorisant plus à accéder aux magasins.

Les grandes surfaces étant prises d'assaut par la population, nous n'y avons plus accès et n'avions plus de marchandises à aller chercher.

Durant cette période, nous avons été contactés par la société VMS FinFood de Drogenbos (grossiste pour des restaurants) et CIPAPI (filiale de production d'EXKI), qui nous proposaient une énorme quantité de denrées alimentaires (plus d'1 tonne), chose que nous n'avons pas pu refuser. Vu la quantité reçue, une partie a été distribuée aux Restos du cœur de Bruxelles, et l'autre gardée en prévision de la réouverture de l'ASBL.

La collecte a pu reprendre le 26 mars, un magasin nous a permis d'aller chercher ses invendus, le magasin Aldi de Genappe, les autres magasins s'ajoutant à la tournée au fur et à mesure.

Début avril, 5 magasins sur les 6 étaient de nouveau opérationnels.

Nous avons dû attendre le 18 mai pour un retour à la normale.

- **La distribution des colis** a été interrompue complètement entre le 15 mars et le 24 mars, faute de marchandises.

Elle a pu reprendre le 25 mars mais avec un nombre de colis moins important étant donné l'approvisionnement plus faible. Dans ce contexte, nous avons donné la priorité aux situations d'urgence et aux familles avec enfants.

Il a également été décidé en interne de prolonger certaines demandes d'aide alimentaire et d'accepter des aides pour des bénéficiaires qui ne nous étaient pas adressés par nos partenaires sociaux, mais qui s'adressaient directement à nous.

Les mesures visant à prévenir la transmission de la Covid, imposées par le Gouvernement ont nécessité **l'acquisition de matériel spécifique** et la **mise en place d'une nouvelle façon de travailler** :

- Le port du masque a été rendu obligatoire pour les membres du personnel dès le début de la crise sanitaire. Ne disposant d'aucun moyen pour en acquérir, nous avons sollicité des bénévoles pour nous en confectionner.
- Le Gouvernement ayant rendu obligatoire le port du masque pour la population à partir de juin, nous l'avons également imposé aux personnes qui se présentaient dans nos locaux
- Port de gants en latex pour tous les membres du personnel.
- Désinfection des mains obligatoire pour les bénéficiaires.
- Informations massives aux citoyens via des affiches de prévention placées à différents endroits de nos locaux.

Nous avons reçu des dons du Rotary de Villers-la-Ville (gel et visières), des masques de deux maisons d'accueil et plusieurs soutiens financiers qui nous ont permis d'acheter du gel, des masques, des produits d'entretien et de désinfection.

Le système de rendez-vous étant bien adapté à la situation, il a été conservé. Par contre, de la réouverture de fin mars à fin juin, la distribution s'est faite en extérieur (quand la météo le permettait), une seule personne par famille tous les $\frac{1}{4}$ d'heure. Les distributions à l'intérieur de nos locaux ont repris fin juin, avec une seule personne toutes les 10 minutes.

Pendant toute cette période, nous avons pu bénéficier d'**énormément de soutien**, que ce soit de la population, des écoles de Nivelles, des associations locales (Table Ronde, La Consoeurie des Secrets de Dame Gertrude, KAP de LLN, ...)...

Malheureusement, depuis le début de la crise, les autres activités de l'ASBL (ateliers soupe, catering, disco soupe) ont dû être mises à l'arrêt, ce qui a eu un impact sur la dynamique collective et nos rentrées financières. A ce jour, elles n'ont toujours pas pu reprendre.

6. Réalisations de l'année 2020

a) Nouveaux partenariats

Deux conventions de partenariat ont été signées avec le CPAS d'Ittre en août : la première concerne l'identification de bénéficiaires de colis alimentaires tandis que la deuxième est relative à la mise à disposition de personnes dans le cadre de l'article 60 S 7 de la loi Organique des CPAS.

En octobre, le partenariat avec le CPAS de Genappe a été élargi avec l'ouverture d'une **antenne de distribution**. Les bénéficiaires de Genappe peuvent maintenant venir chercher leurs colis le jeudi après-midi dans une salle mise à disposition par la Commune de Genappe, ce qui leur évite de devoir se déplacer jusque Nivelles. Cette antenne a permis de distribuer 178 colis à 26 familles (56 personnes) différentes entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre.

Au niveau des invendus, grâce à la convention que nous avons avec la Banque Alimentaire Bruxelles-Brabant, un nouveau partenariat a vu le jour avec le **Colruyt de Nivelles**. Depuis le mois de février, nous nous y rendons chaque semaine, du lundi au samedi. Ce nouveau partenariat nous a permis de collecter 20.800 kilos d'invendus supplémentaires en 2020.

Nous avons également commencé une collaboration avec CIPAPI, filiale de production du groupe Exki, basée dans le zoning sud de Nivelles. Le partenariat n'est pas encore régulier, CIPAPI nous contacte de manière ponctuelle pour venir chercher les surplus de production (plats préparés, desserts, soupe).

b) Actions entreprises (subsides et appels à projet)

Plusieurs **demandes de subsides et appels à projets** ont été introduits au cours de l'année 2020

	Date de la demande	Montant	Objet	Statut
Région Wallonne	Janvier 2020	10.000 €	Frais de fonctionnement	Refusé
CERA	Avril 2020	500 €	Dépenses Covid	Accordé
Action Vivre ensemble	Juin 2020	5.000 €	Frais de fonctionnement	Accord pour 4.000
Viva For Life	Octobre 2020	25.000 €	Charges salariales employée administrative	En attente

Fonds Maribel Social	Octobre 2020	0,5 ETP	Emploi	En attente
Province du Brabant Wallon	Mai et octobre 2020	90.000 € + 30.000 €	<i>Voir ci-dessous</i>	Accordé

Un point sur la Province du Brabant Wallon :

Suite à la demande de subsides introduite à la Province du Brabant Wallon en mai pour un montant de 5.000 €, Monsieur Tanguy Stuckens, Député Provincial ayant à l'époque l'action sociale dans ses attributions, nous a contactés pour discuter du développement de l'ASBL. A sa demande, une rencontre a été organisée le 26 juin, Monsieur Gruselin et Madame Lacaille y ont été conviés.

Au terme de cette réunion, Monsieur Stuckens nous a proposé d'étendre notre action sur le territoire du Brabant Wallon. Un dossier lui a été envoyé en ce sens avec une demande de subside à l'ordinaire pour l'engagement d'un chargé de projet, d'un chauffeur et la couverture des frais de fonctionnement (total: 90.000 €) et une demande de subside à l'extraordinaire pour l'achat d'un deuxième véhicule frigorifique (30.000 €), dossier qu'il a soutenu devant le Collège Provincial. Les démarches nécessaires afin d'officialiser les demandes de subsides ont été faites durant l'été 2020. En octobre, Monsieur Stuckens nous a confirmé qu'il soutiendrait « Soli-Dons » dans son projet de développement.

Suite à la nomination de Monsieur Stuckens à la Présidence du Collège provincial, le dossier est depuis repris par Madame Sophie Keymolen. Madame la Députée est venue visiter nos locaux fin décembre et a exprimé le souhait de suivre les intentions de son prédécesseur.

c) Autres actions et projets :

- En février, une rencontre avec les partenaires de « Soli-Dons » a été organisée. L'objectif était de faire le point sur la situation des bénéficiaires, certains étant en effet arrivés au terme de la période d'aide convenue mais étant toujours dans une situation préoccupante mais aussi d'envisager l'ouverture d'autres points de distribution. Cette réunion a entre autres débouché sur l'ouverture de l'antenne de Genappe. La crise sanitaire ne nous a malheureusement pas permis de faire le suivi escompté de cette réunion, nous espérons y parvenir en 2021.
- Notre agrément comme « initiative d'économie sociale », obtenu le 1^{er} mars 2019, a été reconduit pour une durée de 4 ans. Cette reconnaissance est essentielle dans le cadre de la gestion de nos ressources humaines car elle nous permet de

bénéficiaire de personnes mises à disposition par les CPAS dans le cadre de l'article 60 § 7 de la loi Organique des CPAS.

- En avril, nous sommes devenus membres de la Fédération des Services Sociaux (FDSS) qui représente des services sociaux associatifs en Wallonie et à Bruxelles, en particulier dans le domaine de l'aide alimentaire.
- Gestion des déchets :
 - Les déchets résiduels sont mis dans un container de la société Renewi avec laquelle nous avons conclu un contrat dans le courant du mois de juin sur base duquel le container est vidé chaque semaine.
 - Les déchets organiques sont déposés chaque semaine à la Forcerie de chicons Joluwa à Nivelles afin d'être intégrés dans un processus de bio-méthanisation.
 - Un système de pesage des déchets (organiques et résiduels) a également été mis en place fin d'année.
- Les "ateliers soupe" ainsi que l'activité de catering ont pu avoir lieu de janvier à mars mais ont dû être arrêtés avec l'arrivée de la crise sanitaire. Nous avons tout de même organisé quelques ateliers soupes durant l'été en respectant les mesures en vigueur.
- Une convention a été signée avec « Good to Give », plateforme qui nous permet d'acheter à moindre prix des produits autres que des denrées alimentaires, et de les revendre à nos bénéficiaires. Dans ce cadre, nous avons organisé une action pour la rentrée scolaire, ce qui a permis aux familles d'acheter à petits prix : cartable, trousse, marqueurs, ...
- En novembre, à l'initiative d'un groupe de jeunes citoyennes, un challenge sportif a été organisé au profit de « Soli-Dons »: parcourir 1000 km en 1 semaine ! Ce défi a permis de récolter 765 €.
- La crise Covid et le confinement ne nous ont pas empêchés d'organiser deux moments clés de l'année :
 - la Saint-Nicolas pour les enfants des bénéficiaires : à cette occasion, 48 enfants ont reçu cadeaux, chocolat chaud et sachets de friandises, dans le respect des normes sanitaires. L'événement a été organisé dans le jardin de Soli-Dons. Chaque enfant a été invité à rencontrer le « Grand Saint ».

- l'opération « Shoe box » nous a permis de récolter environ 300 boîtes qui ont été distribuées aux bénéficiaires pendant la période des fêtes de fin d'année.
- Cette année également, dans le cadre de l'action "Un livre pour Noël", le Rotary Club de Villers-la-Ville a offert un livre neuf à 84 enfants bénéficiaires de colis. Ces livres ont été choisis sur base de leur âge, leur niveau de lecture et leur centre d'intérêt.
- Nous avons également inscrit les enfants de nos bénéficiaires à l'opération « Papa Noël ». Grâce à cela, chaque enfant s'est vu offrir un cadeau personnalisé.

Au final, bien qu'elle ait perturbé notre organisation et notre quotidien, la crise sanitaire ne nous a pas empêchés d'être créatifs, d'organiser des moments de partages, d'échanges et de solidarité (dons de marchandises devant l'ASBL, dons à la plateforme citoyenne d'aide aux réfugiés, participation à l'action « Balance tes courges », ...).

7. Notre activité en chiffres (année 2020)

a) Impact environnemental

Le tableau ci-dessous reprend les quantités de marchandises (en kg) retirées dans nos magasins partenaires en 2020 :

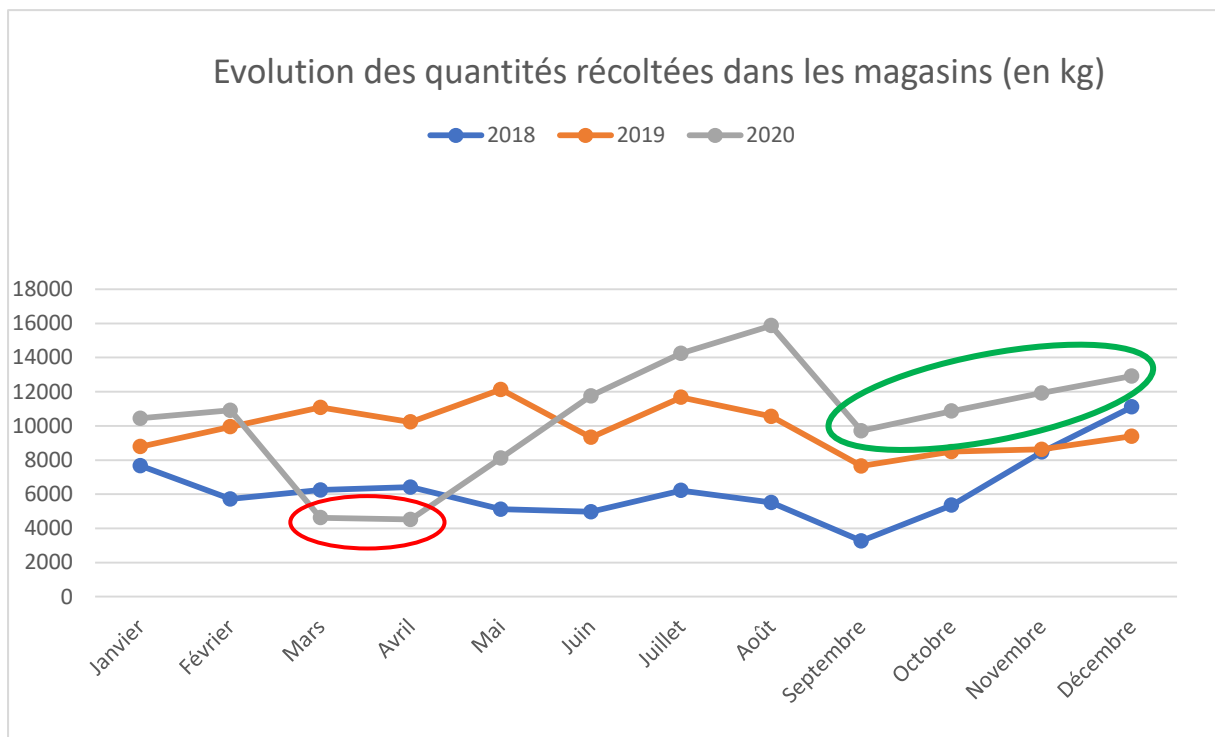
	COLRUYT			CARREFOUR	ALDI		TOTAL en kg
	Colruyt Waterloo	Colruyt Rixensart	Colruyt Nivelles	Carrefour St Jean	Aldi Nivelles	Aldi Genappe	
Janvier	3.193	499	-	3.203	1.591	1.954	10.440
Février	2.903	292	1.638	2.345	1.821	1.911	10.910
Mars	1.463	70	247	1.250	830	766	4.626
Avril	1.547	97	1.212	1.667	-	-	4.522
Mai	2.390	394	1.781	2.635	461	456	8.117
Juin	3.785	402	1.694	3.269	1.218	1.383	11.752
Juillet	3.763	358	2.447	3.295	2.280	2.104	14.247
Août	4.179	548	2.958	4.234	1.868	2.077	15.864
Septembre	3.003	313	1.706	2.013	1.386	1.288	9.709
Octobre	3.026	210	2.013	2.112	1.646	1.852	10.859
Novembre	4.549	264	2.206	2.023	1.537	1.339	11.918
Décembre	4.417	330	2.950	2.651	1.253	1.316	12.917
Total	38.218	3.779	20.853	30.695	15.891	16.445	125.881

Nous recevons en moyenne 10,5 tonnes d'invendus par mois. En 2020 +/- 126 tonnes de marchandises ont été récoltées.

La moitié de notre approvisionnement provient de l'enseigne Colruyt (3 magasins).

Colruyt	62.850	50%
Aldi	32.336	26%
Carrefour	30.695	24%

Par rapport à l'année 2019, nous avons reçu 7% de marchandises en plus.



Nous pouvons observer une nette baisse des quantités reçues en mars et avril (1^{er} confinement).

Redistribution des surplus

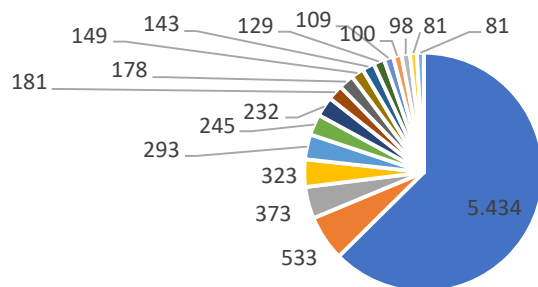
Notre partenariat avec l'ASBL « Les Quatre Vents » est toujours d'actualité. Nous leur déposons quotidiennement des denrées alimentaires telles que pain, yaourts, fruits....

Comme expliqué plus précédemment, en cas d'afflux massif de marchandises, nous contactons aussi d'autres associations afin d'éviter le gaspillage. En effet, la taille de notre local et de notre chambre froide ne nous permettent malheureusement pas de stocker la marchandise en surplus tout en respectant les normes AFSCA. Une convention est signée avec chaque partenaire stipulant que la revente des invendus est interdite.

En 2020, nous avons ainsi redistribué **8.682 kilos** à d'autres associations, soit une augmentation de 28% par rapport à 2019.

Nous avons essentiellement fait appel au « Frigo Solidaire » de Braine-L'Alleud et à la « Croix-Rouge » de Nivelles. Les partenaires ponctuels restent les mêmes que les années précédentes, de nouveaux partenariats ont également vu le jour, notamment avec l'ASBL « Espoirs de Mères et d'enfants » et l'ASBL « La Faim du Mois ».

Quantités redistribuées à d'autres ASBL



- Frigo Solidaire
- Croix rouge
- Espoirs de mères et d'enfants
- Maison maternelle fernand
- plateforme citoyenne
- la maison des enfants
- Entraide
- Foyer General Cornet
- Refuge Les Salanganes
- vraies richesses
- le refuge
- (vide)
- ouvre boîte
- la cantine emeraude
- beaumont solidaire
- Episol
- asbl la faim du mois

b) Impact social

Le tableau qui suit reprend le nombre de colis distribués en 2020 ainsi que le nombre de familles et de personnes concernées.

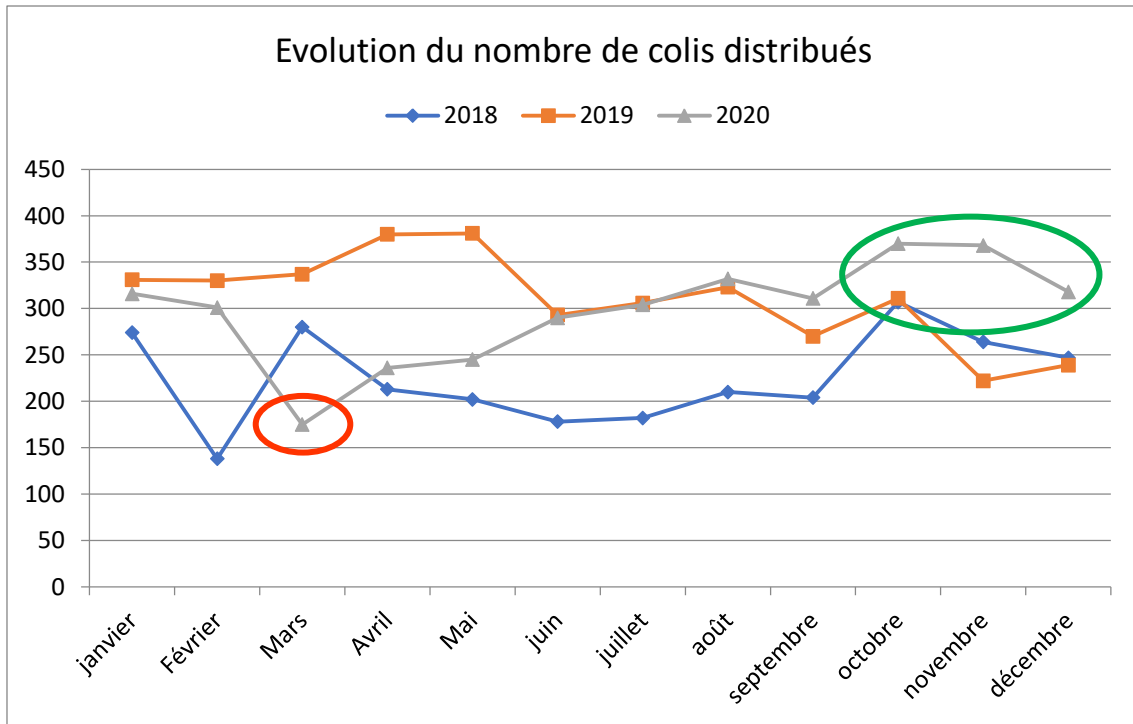
Note : étant donné que les bénéficiaires peuvent recevoir un colis par semaine pendant 2 mois gratuitement puis prolonger avec 20 colis payants, certaines familles et personnes sont reprises dans le calcul de plusieurs mois.

Mois	Nbre de colis	Nbre de familles aidées	Nbre de personnes concernées
Janvier	316	100	233
Février	301	111	278
Mars	175	100	245
Avril	236	88	197
Mai	245	88	185
Juin	290	95	203
Juillet	304	103	228
Aout	332	105	241
Septembre	311	108	266
Octobre	370	117	287
Novembre	368	132	329
Décembre	318	119	298
TOTAL	3.566		

Nous observons un impact évident du 1^{er} confinement sur le nombre de colis distribués, principalement au mois de mars avec la fermeture de 2 semaines et en avril et mai pendant lesquels nous avons distribué moins de colis (conséquence de l'approvisionnement plus faible en marchandises).

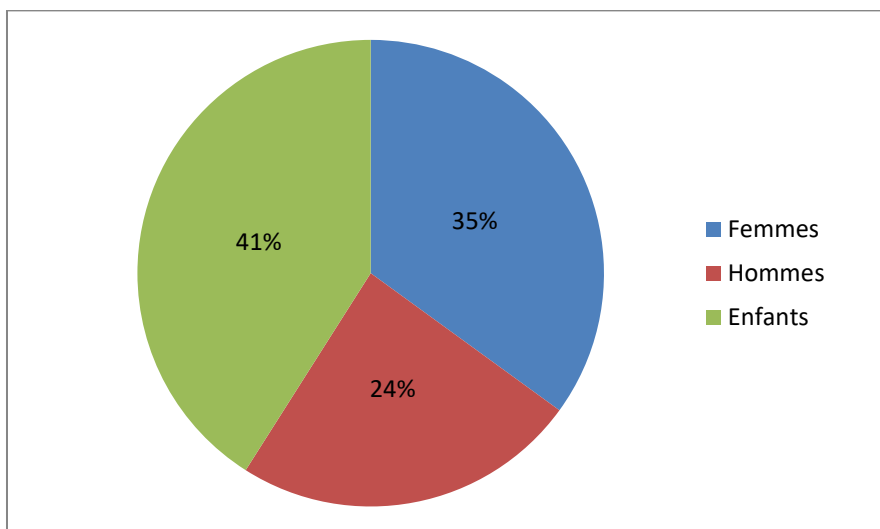
Cet impact se retrouve au niveau de l'évolution du nombre total de colis : 157 colis de moins ont été distribués en 2020 par rapport à 2019 (3.723 colis), soit une baisse de 4%.

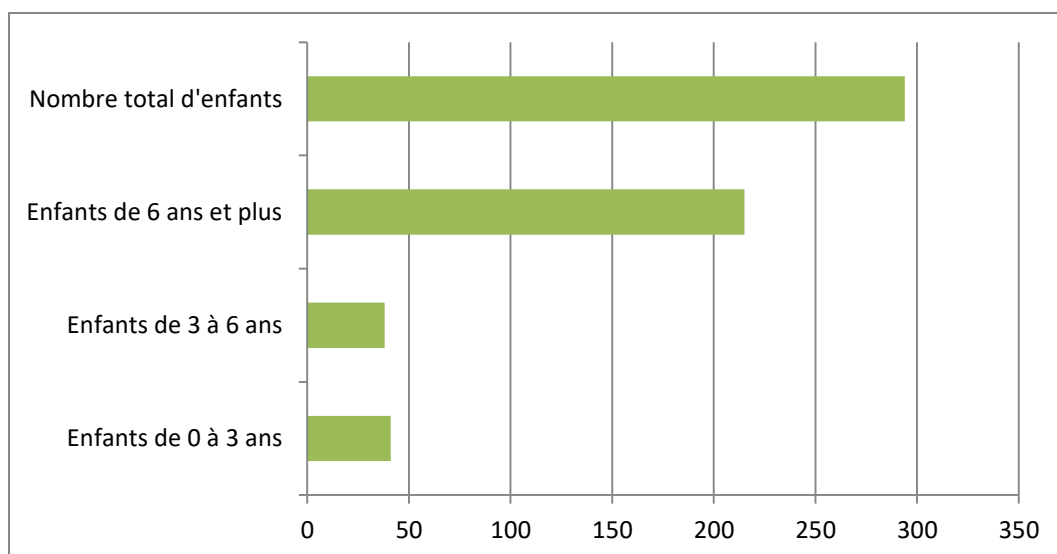
Nous pouvons néanmoins constater une nette augmentation à partir du mois d'octobre, non seulement avec l'ouverture de l'antenne de Genappe mais aussi avec une croissance régulière du nombre de bénéficiaires en provenance de nos partenaires. Nous dépassons donc régulièrement notre capacité maximale quotidienne estimée à 20 colis alimentaires par jour.



Analyse des bénéficiaires et focus sur les enfants

Au cours de l'année 2020, nous avons distribué des colis alimentaires à 304 ménages différents, souvent pendant plusieurs mois. Cela représente au total **723 personnes** parmi lesquelles **294 enfants**, soit **41%** de notre public.





8. Financements

Les financements de l'ASBL sont doubles : des subsides et des recettes d'activités diverses.

Parmi les subsides perçus en 2020, le plus important concerne l'aide annuelle de Viva For Life. En avril, la première tranche de l'action 2019, soit 21.250 €, a été versée. Le solde de l'action 2018 que nous devons en principe percevoir en 2020 ne l'a pas été car le montant de la première tranche (33.750 €) n'a pas été complètement utilisé en 2019. La durée de couverture de la subvention 2018 a également été prolongée jusqu'en fin juin.

Cette subvention permet de financer intégralement l'emploi de notre assistante administrative à temps plein.

Une aide ponctuelle de 4.000 € a été obtenue de l'association Action Vivre Ensemble pour couvrir des frais de fonctionnement (transports camionnette, cotisations fédérations, matériel divers). Cette aide a été complétée fin d'année par un montant de 500 € pour les dépenses relatives à la Covid.

La Région Wallonne a également soutenu Soli-Dons avec une aide exceptionnelle de 5.000 € pour faire face aux dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire.

En termes de recettes propres, citons principalement :

- Contributions colis : 3.791 €
- Dons reçus : 1.765 € (dont 1.000 € de l'ASBL « les Quatre Vents et 765 € récoltés grâce à une action de parrainage)
- Organisation d'événements & catering : 1.040 €
- Participation de l'ASBL "les Quatre Vents" aux frais de la camionnette : 908 €

9. Perspectives 2021

Au niveau organisationnel et logistique :

L'ASBL arrive tout doucement à saturation : nous traitons chaque jour de plus en plus d'invendus et constituons de plus en plus de colis alimentaires. Notre local n'est pas adapté aux besoins de l'activité et devient trop petit. De plus, comme expliqué précédemment, la chambre froide ne nous permet pas de stocker les surplus. Parallèlement à cela, l'équipe grandit.

Il devient donc indispensable de :

- Acquérir une **nouvelle camionnette** frigorifique
- Trouver un **nouveau local plus grand et plus adapté** non seulement pour la partie logistique (réception, tri, stockage et composition des colis) mais aussi pour nous permettre de maintenir un accueil de qualité pour nos bénéficiaires tout en conservant le principe de gratuité des colis.
- Proposer une charte aux différents membres de l'équipe
- Clarifier les tâches et formaliser les procédures de travail
- Envisager l'ouverture de nouvelles antennes de distribution comme par exemple à Senefte et à Ittre afin de « désengorger » notre local de Nivelles.

Subsides et autres sources de financement :

Il devient essentiel de pérenniser les subsides et les autres sources de financement.

- Attendre la réponse de Cap48 pour l'appel à projet Viva For Life 2020 déposé en décembre 2020 pour un subside de 25 000 € (renfort de personnel).
- Réintroduire une demande de subsides auprès de la Province du Brabant Wallon. Le subside octroyé couvre la période de décembre 2020 à fin octobre 2021.
- Interpeller Madame Morreale, Ministre wallonne de l'Action sociale, pour un subside récurrent.
- Interpeller Madame Tellier, Ministre wallonne de l'Environnement, pour un subside concernant les déchets « ressources » dans une dynamique d'économie circulaire.
- Réintroduire une demande de subside de 5000 € à Action Vivre Ensemble pour couvrir une partie de nos frais de fonctionnements de 2021.
- Faire appel à d'autres sources de financement: Fondation Roi Baudouin, services club, ...
- Créer une charte éthique avec nos partenaires publics.

- Introduire une demande d'agrément pour la délivrance d'attestations fiscales pour les dons d'au moins 40 €.

Mission de la Province :

- Réaliser une cartographie de l'aide alimentaire dans les différentes communes du Brabant Wallon
- Identifier le besoin d'un service comme « Soli-Dons » dans les différentes communes
- Envisager l'ouverture de nouvelles antennes de distribution ou toute autre forme de développement

Nos activités « extra » :

Nous espérons que la situation sanitaire évoluera positivement et nous permettra de reprendre et/ou poursuivre :

- Les ateliers soupe
- Les discos soupe
- L'activité de catering
- La Saint-Nicolas organisée chaque année
- La distribution de boites cadeaux et livres pour Noël
- L'opération « Papa Noël »

Nous projetons également d'apporter une attention particulière aux produits d'hygiène peu présents dans nos colis (via la plateforme *Good to Give*) et de mener des actions contre la précarité menstruelle en collaboration avec BruZelle.

10. Remerciements

- Monsieur Tanguy Stuckens et Madame Sophie Keymolen de croire en notre projet et de le soutenir
- L'ASBL « Les Quatre Vents » pour leur soutien
- La Ville de Nivelles pour la mise à disposition de notre local
- Les CPAS de Nivelles, Seneffe, Ittre pour la mise à disposition des Art. 60
- La Ville de Genappe et Monsieur Vincent Girboux pour leur confiance et pour la mise à disposition d'un local nous permettant la distribution des colis alimentaire une fois par semaine
- L'Ecole Provinciale des Métiers pour la mise à disposition de stagiaires
- La Forcerie de chicons Joluwa à Nivelles pour la mise à disposition du compost
- L'ASBL « Prévention Jeunesse » pour leur soutien financier tout au long de l'année
- L'Ecole Saint-Jean de Genappe, la Consoeurie des Secrets de Dame Gertrude et Madame Frédérique Mies pour les boites à cadeaux
- La Table Ronde de Nivelles pour les dons alimentaires et produits d'hygiène en période Covid
- VMS FinFood à Drogenbos, Le Delhaize Léopold 2 d'Evere et CIPAPI pour les dons alimentaires en période Covid
- Le Tennis Club de Nivelles et le PTB pour des dons alimentaires en période de fêtes
- L'IPET de Nivelles pour leurs dons de produits d'hygiène
- Les « Fox à » pour l'organisation du challenge « 1000 km pour Soli-Dons »
- L'ASBL « Le Goéland », L'Oréal et Monsieur Guevar pour leurs dons de masques, visières et gel hydroalcolique
- La Région Wallonne, Madame Morreale, pour leur soutien financier
- L'ASBL « Action Vivre Ensemble » pour leur soutien financier
- Les sociétaires coopérateurs de Cera.cop.fr, ambassadeurs de l'appel à projet « Co-vitamines » pour leur don de 500 € en période Covid

11. Quelques photos

Livraison de marchandises en provenance de la société VMS FinFood de Drogenbos et redistribution d'une partie aux Restos du Cœur, au début de la Crise Covid.



Don de matériel Covid



Distribution à l'extérieur lors du 1^{er} confinement



Inauguration de l'antenne de Genappe

Le CPAS de Genappe et l'ASBL Soli-Dons améliorent leur collaboration pour la distribution de colis alimentaires

Home > Régions > Brabant Wallon > Genappe - Aujourd'hui à 07:25 - Michel DEMEESTER - L'Avenir
Lecture 2 min.

Partager      



Aurèle Lacaille, coordinatrice de Soli-Dons, et Vincent Girboux, président du CPAS de Genappe, ce jeudi lors de la première distribution de colis organisée sur le territoire de Genappe.
EdA

L'ASBL Soli-Dons et le CPAS améliorent leur collaboration: les colis alimentaires de produits frais peuvent désormais être enlevés à Genappe.

Challenge « Courir pour Soli dons »

Défi 1000km en cours   

Faites un don pour 



Saint-Nicolas des enfants



Opération Shoe box



Période de fin d'année

